



La Chambre

Avril 2021

Bienvenue à nos nouveaux commerçants !

De nouvelles enseignes arrivent au Val Buch !



LA GRIVE IMMOBILIER

agence immobilière : www.lagrive.fr ☎ 0650205744 ou 0479223986 ✉ karinebenedetto@lagrive.com



SARL JACQUINOT

Géomètre-Expert : <https://jacquinot-geometre-expert.fr/> ☎ 04 79 20 47 02



Mr and Mrs

Artisan, Coiffeur, Barbier : [f](https://www.facebook.com/Mr&Mrs.coiffure) Mr&Mrs coiffure ☎ 04 79 56 31 26



Et dans le village !

Oh Toutou Chic

accueille votre ami à 4 pattes pour une séance de toilettage

☎ : 07 88 08 61 21

✉ : ohtoutouchic@gmail.com

✉ : 15 rue du Martinet

PAIEMENT DE PROXIMITE



La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (Arc Energies Maurienne, SIEPAB...). Les buralistes partenaires afficheront ce logo. Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire.



1. **Les élections régionales et départementales** prévues en mars 2021 ont été reportées en juin en raison de la crise sanitaire. Un décret en conseil des ministres doit être présenté le 21 avril pour fixer les dates des élections **aux 20 et 27 juin**.
2. Pour ces élections, la date limite d'inscription sur les listes électorales est le 7 mai 2021 à minuit.
3. **Procurations :**
 - a. **Nombre de procuration :** Cette année, pour ces deux scrutins, chaque électeur pourra disposer de deux procurations, une mesure mise en place pour faciliter le vote par procuration en pleine pandémie.
 - b. **Nouveau – Téléprocédure Maprocuration :** depuis le 6 avril 2021, il est désormais possible de remplir sa demande de procuration en ligne sur le site www.maprocuration.gouv.fr. Complémentaire de la procédure papier (via un formulaire CERFA), ce nouveau service constitue une première étape vers la dématérialisation des procurations électorales. Si l'électeur mandant doit toujours se déplacer physiquement en commissariat ou en gendarmerie pour faire contrôler son identité, les données renseignées sur Maprocuration sont communiquées automatiquement par voie numérique au policier ou au gendarme devant lequel l'électeur se présente puis à la mairie de sa commune de vote. L'électeur reçoit un accusé de réception numérique à chaque étape de la démarche et est informé en temps réel de l'évolution de sa demande.
 - c. **Cette procédure partiellement dématérialisée est complémentaire à la procédure papier d'établissement des procurations de vote, qui perdure au profit des électeurs qui ne peuvent ou ne souhaitent pas utiliser la voix numérique.**

EMPLOIS JEUNES 16-18 ans (mineurs) ÉTÉ 2021

10 missions de deux semaines sont à pourvoir sur la commune (nettoyage de fond de l'école, déménagement de l'école maternelle le temps des travaux, ramassage des déchets en bord de voirie, arrosage, support aux employés communaux...) en juillet et en août. Certaines ne seront pas en continu (1 semaine début juillet et 1 semaine fin août). Merci d'adresser votre candidature et votre lettre de motivation à la mairie avant le 8 mai 2021. Ces missions sont réservées aux jeunes habitant la commune et seront traitées dans l'ordre d'arrivée.

Il n'y aura pas la possibilité d'accueillir tous les jeunes du village. Un jeune ne pourra être accueilli qu'une seule année sur la commune.



MARINE NATIONALE

Sur tous les océans et toutes les mers du monde, 24 h/24 et 365 jours par an, la Marine nationale assure la sécurité et la protection de l'espace maritime français. En mer, sur terre et dans les airs, 39 000 marins accomplissent chaque jour des missions de renseignement, de prévention, d'intervention, de protection et de dissuasion.

Notre quotidien : protéger les Français et défendre les intérêts de la France.

Et pour garantir un tel engagement, nous recrutons et formons plus de 4 000 jeunes filles et garçons de niveau 3ème à BAC +5, âgés de 16 à 30 ans dans 50 métiers.

Nous rencontrer :

CIRFA Marine de Grenoble
Caserne de l'Alma - 10 rue Cornélie Gémond
BP 1408
38023 GRENOBLE CEDEX 1
Mail : cirfa-marine-grenoble.sec.fct@intradef.gouv.fr
Tél : 04-76-76-22-30

Ou sur nos permanences extérieures (sur RDV au 04-76-76-22-30)

- St Jean de Maurienne
- Chambéry
- Albertville

rejoignez l'équipage sur : <https://www.etremarin.fr/>

suivez-nous sur Facebook : <https://www.facebook.com/CIRFAMARINEGRENOBLE/>

JARDINS FERMISERS FAMILIAUX

Le conseil municipal de La Chambre a à cœur de créer des jardins familiaux. De plus, plusieurs administrés ont exprimé leur intérêt. Les élus travaillent sur la possibilité d'offrir aux citoyens qui ne possèdent pas de jardin, de cultiver une parcelle de terrain à des fins personnelles : nous envisageons donc la création de 5 parcelles de 100m² et 5 parcelles de 50 m² pour l'année prochaine. Une cotisation annuelle de 40€/grand jardin et de 20€/petit jardin serait appliquée. Un règlement intérieur précisant les règles de fonctionnement, les règles de jardinage ainsi qu'une convention d'occupation et d'usage seront nécessaires à une bonne gestion de cet espace.

Afin de confirmer le dimensionnement de cet aménagement, nous vous invitons à vous rapprocher de la mairie pour nous faire part de votre intérêt.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Le conseil municipal du 15 février 2021 a approuvé le budget primitif 2021 qui s'équilibre en section d'investissement à la somme de 1 369 054€ en dépenses et en recettes. (La note de présentation brève et synthétique du budget communal 2021 est disponible sur le site de la mairie).

Les principaux projets de l'année sont :

1. Travaux de réseaux et aménagement de surface chemin des moines-rue du pré des combats
2. Travaux post PPRT ARKEMA (renforcement du bâti)
3. Ecole maternelle : remplacement des menuiseries, isolation des plafonds, réfection de la toiture, passage de l'éclairage en LED
4. Couvent des cordeliers : poursuite de l'étude architecturale et archéologique grâce à la subvention ALCOTRA programme SAUVEGARDER
5. Modification du PLU secteur grande rue (centre bourg)
6. Renouvellement du mobilier : abris bus
7. Espace cinéraire (colombarium et jardin du souvenir)
8. Première partie du réaménagement du jardin public et préparation des jardins fermiers



Ecole maternelle:

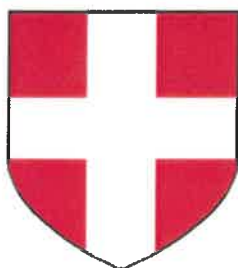
<— Avant

Après —>



Abribus —>





LE COUVENT DES CORDELIERS LA CHAMBRE

Interreg V-A France-Italie (ALCOTRA)

Projet SAUVEGARDER

(Ref : 4100 / PITEM2.2)

Le Couvent des Cordeliers (Frères Mineurs Conventuels, ordre de St François) s'implante à LA CHAMBRE en 1365. Sa construction a été entamée à partir du XIIème siècle, époque d'origine du portail de l'église.



Actuellement, une grande partie du Couvent est en ruines, seuls subsistent en *mauvais* état :

- La façade du XIVème siècle : le portail principal et baie à arc brisé avec quelques éléments gothiques dans l'église dont 2 travées du bas-côté voûtées en croisée d'ogives, la base du chœur (à 3 pans) ainsi qu'un pilier engagé avec départ de croisée d'ogives
- Une partie de la nef : les deux travées subsistantes ont été rebâties au XVII siècle avec des piliers cruciformes à ressaut qui servaient d'appui à des voûtes d'arêtes en partie effondrées aujourd'hui
- Le cloître : un passage situé à gauche de la façade permet l'accès au cloître où une série d'arcades plein cintre aujourd'hui murées signalent les galeries sur deux côtés
- La salle capitulaire située dans le prolongement du transept est aujourd'hui divisée en deux par un plancher ; il s'agit de la partie du Couvent la plus conservée. On y accède par une porte en plein cintre avec colonnes engagées et rouleaux dans le cintre. A l'intérieur un pilier central reçoit les retombées de la voûte en ogives. Un passage situé à côté de la salle capitulaire possède quelques éléments gothiques (arrachements de la voûte). Il permet d'atteindre la façade nord du Couvent où subsistent au rez-de-chaussée, deux baies en arc brisé, qui éclairent la salle capitulaire.

En l'état actuel, la commune propriétaire de la totalité des bâtiments a procédé à quelques travaux de sauvegarde et d'entretien indispensables, afin de préserver les éléments existants.

Consciente de l'intérêt historique et architectural du site situé à proximité du Centre-Bourg et des lieux attractifs de la commune, elle a entamé une réflexion sur la mise en valeur de ce patrimoine bâti.

Actuellement aucune destination n'a été déterminée sur l'utilisation future du Couvent : un dossier est instruit par la D.R.AC.(Direction des Affaires Culturelles) pour classer l'ancien Couvent des Cordeliers en vue de son inscription au titre des Monuments Historiques. Le dossier est en cours d'instruction.

La commune a lancé une étude préalable pour la consolidation, la restauration, et la réhabilitation de l'ancien couvent des Cordeliers.

La maîtrise d'ouvrage appartient à la commune de La Chambre, mais l'étude est menée en étroite concertation avec :

Le Département de la Savoie - Conservation départementale du patrimoine et Direction des politiques territoriales

Le Service Régional de l'Archéologie

L'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine

STC ALCOTRA (programme de coopération transfrontalière INTERREG France/Italie) - Partenaire du Plan Intégré Thématique (PITEM) « Patrimoine-Culture-Economie » (PACE) - projet « SAUVEGARDER »



ESSAIM SISMIQUE

L'essaim sismique de la Vallée de la Maurienne

La formation des Alpes résulte de la collision de deux plaques tectoniques. De ce fait, une **activité sismique modérée** y est observée, avec parfois l'occurrence de séismes importants.

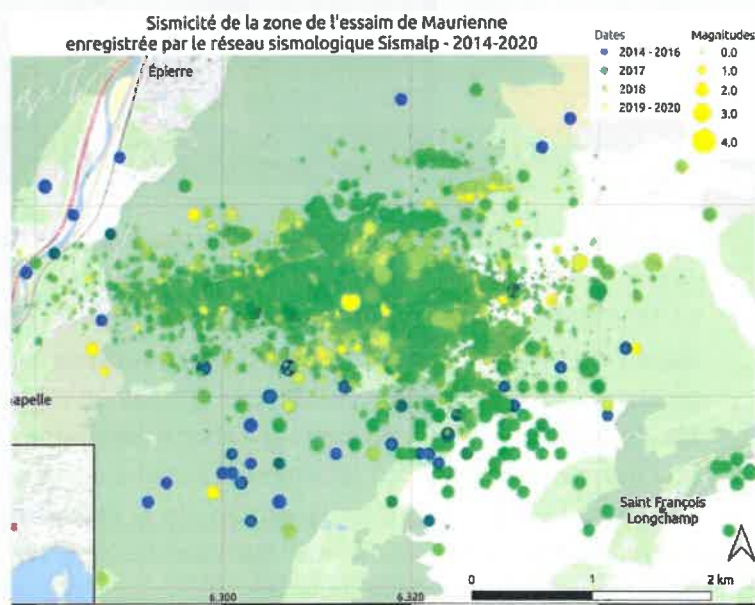
On observe parfois dans certaines régions une augmentation du nombre de tremblements de terre, concentrés dans l'espace et dans le temps. Cette augmentation rapide et très localisée de la sismicité est appelée **essaim sismique**.

Après une longue période sans activité, un essaim s'est déclenché en 2017 à l'entrée de la vallée de la Maurienne, sur les communes de La Chapelle, Argentines, Saint-François Longchamps et Mongellafrey.

Une activité intense y a été observée entre 2017 et 2019, avec au plus fort de la crise plus de 10 000 événements.

Afin d'en savoir plus sur les risques liés à l'activité d'un essaim sismique et sur les sites recommandés pour s'informer sur la sismicité de la région, vous pouvez consulter la fiche sur l'essaim sismique de la Vallée de la Maurienne à l'adresse suivante : <https://cutt.ly/rchjG3r> (ou en scannant le QR code)

Et pour en savoir plus sur le réseau de surveillance sismique des Alpes française (SISMalp) : <https://cutt.ly/BchfhMx>



TAXE COMMUNALE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE

L'article 23 de la loi n°2010-1488 du 7 septembre 2010 portant organisation du marché de l'électricité a institué à compter du 1er janvier 2011 une Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE). Jusqu'à présent, la commune de La Chambre et les communes environnantes ont toujours voté un taux de 0%.

L'article 54 de la loi de finances pour 2021 réforme la taxation de la consommation d'électricité.

À compter de 2021, la TCCFE conserve la même dénomination mais devient une majoration de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE). Les valeurs possibles de coefficients multiplicateurs sont réduites à 4 - 6 - 8 et 8,5. Pour la taxe perçue en 2022, les coefficients multiplicateurs adoptés avant le 1er juillet 2021 devront être choisis parmi les valeurs suivantes : 6 - 8 ou 8,5.

En 2023, le choix ne pourra se faire qu'entre 8 et 8,5.

Notre commune et l'ensemble des communes adhérant au syndicat Arc Energies Maurienne ont refusé de voter ce taux, qui revenait à cautionner la mise en œuvre de cette nouvelle taxe. Par défaut, c'est le coefficient minimum qui s'applique.

INFORMATIONS PRATIQUES ENERGIE

ODYSSEA 2021

ENSEMBLE CONTRE LE CANCER DU SEIN

Chambéry 15^e édition

ODYSSEA Chambéry, un événement unique dans votre région. Entre amis, collègues ou encore en famille, partagez ensemble ce défi solidaire. Mobilisez-vous collectivement, pour soutenir et faire avancer la lutte contre le cancer du sein et peut-être remporter le Challenge du Cœur.



Les fonds collectés seront reversés localement en faveur de la lutte contre le cancer du sein à l'Institut du Sein de Savoie Médipôle, à l'association de cancérologie du Centre Hospitalier Métropole Savoie et à l'association 4S.

N° Astreinte SIEPAB , 24h/24 :

06 23 60 32 71

N° Astreinte Arc Energies Maurienne :

09 72 67 50 73.

N° Yrgence GRDF: :

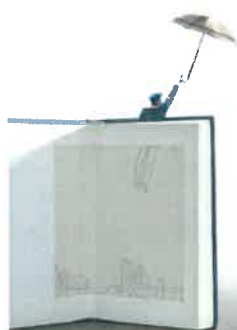
0800 47 33 33

Dernière minute :

**Pour le confort et la sécurité de tous,
n'oubliez pas d'entretenir vos haies !**

BIBLIOTHEQUE

La Bibliothèque de La Chambre vous permet de participer à l'élection du prix Rosine Perrier. Venez vite découvrir les ouvrages en compétition !



PRIX ROSINE PERRIER

À (É)LIRE DANS VOTRE BIBLIOTHÈQUE

12 ROMANS FRANCOPHONES POUR 2021



12 ROMANS À (É)LIRE

- AVANT LA LONGUE FLAMME ROUGE | **GUILLAUME SIRE** Calmann-Lévy, 2020
CE QU'IL FAUT DE NUIT | **LAURENT PETITMANGIN** La Manufacture des livres, 2020
LE CERCLE DES HOMMES | **PASCAL MANOUKJAN** Seuil, 2020
LE CHANT DES GALANS | **PASCAL VATINEL** L'Aube, 2020
LA DICTATRICE | **DIANE DUCRET** Flammarion, 2020
LA FEMME RÉVÉLÉE | **GAËLLE MOHANT** Grasset, 2020
HÉRITAGE | **MIGUEL BONNEFOY** Rivages, 2020
NÉS DE LA NUIT | **CAROLINE AUDBERT** Pion, 2020
NOUS | **LAURE BECELÈVRE** Pion, 2020
QUE SUR TOI SE LAMENTE LE TIGRE | **ÉMILIE Malfatto** Etyzad, 2020
RIVAGE DE LA COLÈRE | **CAROLINE LAURENT** Les Escapes, 2020
YNNAN OU LE CHANT DE LA MER | **FREDERIC Couderc** Héloïse d'Ormesson, 2020

LA REMISE DU PRIX AURA LIEU EN PRÉSENCE DE L'AUTEUR,
LE SAMEDI 9 OCTOBRE 2021 À 18 HEURES,
AU SALON DU LIVRE D'HERMILLON (9 ET 10 OCTOBRE 2021).

PLUS D'INFORMATION SUR LE SALON :
WWW.SALON-DU-LIVRE.FR
FACEBOOK : [WWW.FACEBOOK.COM/SALONDULIVREHERMILLON](https://www.facebook.com/salondulivrehermillon)



ECLAIRAGE NOCTURNE

Comme convenu dans le bulletin municipal n°3 de novembre 2020, après une expérimentation de 4 mois, nous revenons vers vous. Le bilan complet sera présenté lors du conseil municipal de mai.



Etes-vous favorable à la poursuite de l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5 h ?

- OUI
 SANS AVIS
 NON

Commentaires :

NOM : _____

INFORMATIONS PRATIQUES URBANISME

Comme rappelé dans le dernier bulletin municipal, les modifications extérieures de vos habitations doivent faire l'objet d'une demande en mairie (déclaration préalable ou permis de construire suivant le cas). Le porche de l'église étant classé, les locaux situés dans un périmètre de 500m autour de l'église sont soumis à l'avis de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France). Certains bâtiments du village ont une valeur vernaculaire.

FAIRE TOUT POUR MA RENOV

VOUS AVEZ UN PROJET DE RÉNOVATION DE VOTRE LOGEMENT ?

Rencontrez un conseiller
FAIRE
TOUT POUR MA RENOV
04 56 11 99 00
info@faire73.fr

Sur rendez-vous St-ETIENNE de CUNES
Espace Franco Services DE CUJOC - 00 route de la Combe - 1^{er} mercredi matin un mois sur 2

Un suivi personnalisé et de proximité

Selon qu'il s'agit de logement individuel ou en copropriété, le conseiller étudie avec vous les solutions d'amélioration et vous guide pour :

- choisir les meilleures solutions techniques : isolation par l'intérieur ou l'extérieur, type de matériaux, changement des menuiseries et vitrages, étanchéité à l'air, mode de ventilation, etc. ;
- privilégier l'énergie renouvelable la plus adaptée pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire, l'électricité (bois énergie, solaire thermique, solaire photovoltaïque) ;
- identifier les aides financières possibles ;
- monter votre dossier de demande de subventions ;
- réaliser des économies d'énergie au quotidien.

Service gratuit soutenu par



asdor

(*) Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique

ECOLE / INSCRIPTIONS ET TRANSPORT SCOLAIRE

Les nouvelles inscriptions à l'école se font en mairie. L'école devrait compter une classe de plus à la rentrée sous réserve de la confirmation des effectifs.

Les inscriptions au transport scolaire collège et lycée démarrent le 3 mai 2021 sur le site

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/> rubrique « les services de transport »

POUR LA SECURITE DE TOUS !

L'ensemble des agents communaux a bénéficié d'une remise à jour de sa formation de secourisme. Les commerçants se sont vus proposer la formation aux premiers secours (PSC1) et les premiers seront formés le 31 mai 2021.

La même proposition sera faite ultérieurement aux associations intervenant sur le village.

En effet, conformément à la législation, notre village est équipé de défibrillateurs, il serait dommage de ne pas savoir les utiliser en cas de besoin. Il est en outre, complètement inconscient de subtiliser les électrodes du défibrillateur du gymnase, l'équipement n'étant alors plus opérationnel.



CENTRE HOSPITALIER DE LA VALLEE DE LA MAURIENNE



Depuis le 1^{er} janvier 2021, les centres hospitaliers de Saint Jean de Maurienne et de Modane ont fusionné pour former le Centre hospitalier de la vallée de la Maurienne. Dans ce cadre, une nouvelle plaquette recensant l'offre de soins en consultations externes a été publiée. Vous pouvez la consulter en ligne sur le site.

<https://www.chvm.fr/6799-offre-de-soins-et-consultations-externes-2021.htm>

Un exemplaire papier est disponible à l'accueil de la Mairie.

DEVELOPPEMENT DES SERVICES A LA POPULATION

La Communauté de Communes effectue une analyse des besoins sociaux. Le premier volet ci-contre, permettra de dimensionner les équipements des séniors.

Parallèlement, des rencontres sont en cours avec les différents professionnels de santé en vue de dimensionner la future maison de santé.



**En vue de dimensionner les équipements et services à destination de leur population la Communauté de Communes du Canton de La Chambre en lien avec votre commune entreprend l'analyse des besoins sociaux du territoire.
Cette première étude vise à affiner les attentes de nos aînés.**

Prioritairement destiné aux personnes de 70 ans et plus, le présent questionnaire peut être complété par toute personne intéressée, quel que soit son âge.

SITUATION

- Quelle est votre année de naissance / / / / /
- Êtes-vous: une femme un homme
- Habitez-vous: seul-e en couple autre:
- Quelle est votre commune de résidence ?
- Depuis quelle année habitez-vous : cette commune ? / / / / / le canton ? / / / / /

- Avez-vous des enfants : oui non
- Si oui, résident-ils à moins de 50 kms : oui non
- Si vos enfants résident à plus de 50 kms, vous semble-t-il important de pouvoir les loger lorsqu'ils vous rendent visite ? oui non

PARCOURS DE VIE

- Êtes-vous : locataire propriétaire
- Habitez-vous : dans une maison dans un appartement
- Votre logement est-il adapté à la perte de mobilité ? oui non
- Envisagez-vous de déménager à terme ? oui non
- Dans le futur quel type de logement envisagez-vous ?
 - rester dans mon logement avec une aide à domicile un appartement avec commodités
 - une résidence seniors pour personnes autonomes un établissement pour personnes âgées dépendantes
- Actuellement bénéficiez-vous de services à domicile? : oui non
- Si oui, lesquels:
 - ménage livraison des courses portage des repas
 - aide à la toilette aide à l'habillement soins médicaux/ paramédicaux
 - téléassistance entretien du jardin visite de courtoisie (DECLICC...)
 - autre
- Ces services sont-ils suffisants pour répondre à vos besoins? oui non ne sait pas
- Si non, quel type d'aide pourrait répondre à vos besoins ?.....
- Si vous ne bénéficiez pas de services à domicile, souhaiteriez-vous en bénéficier?
 - oui non ne sait pas

- Si oui, précisez lesquels:
 - ménage livraison des courses portage des repas
 - aide à la toilette aide à l'habillement soins médicaux/ paramédicaux
 - téléassistance entretien du jardin visite de courtoisie (DECLICC...)
 - autre

- Avez-vous connaissance des dispositifs d'accompagnement financier (allocation personnalisée d'autonomie, aides des caisses de retraite....) ? oui non

MOBILITE ET TRANSPORTS

- A quelle fréquence sortez-vous de votre domicile :

- Tous les jours 2 à 3 fois par semaine 1 fois par semaine moins d'une fois par semaine

- Quel moyen de transport utilisez-vous?

- Véhicule personnel Transports en commun Marche
 Aide extérieure payante (taxi, aide à domicile...) Transport associatif (ateliers de Maurienne)
 Autre:

- Rencontrez-vous des difficultés dans vos déplacements? oui non

- Si oui, pouvez-vous préciser lesquelles:

- Pour les personnes qui sortent rarement de leur domicile, pouvez-vous préciser les raisons :

- Les transports en commun sont trop éloignés
 Difficultés pour se déplacer (handicap, fatigue.)
 Appréhension de sortir seul-e
 Manque d'envie
 Autre :

Connaissez-vous les structures de transport intervenant sur votre secteur ? oui non

VIE SOCIALE

- Participez-vous à une activité associative ? oui non

- Avez-vous d'autres activités ? oui non

- Si oui, lesquelles :

- A quelles animations souhaiteriez-vous participer ?

- Recevez-vous ou rencontrez-vous régulièrement d'autres personnes: oui non

- Si oui, qui avez-vous pour habitude de rencontrer:

- Enfants petits-enfants autres membres de la famille
 voisins amis professionnels (infirmiers...)

- Combien de visites avez-vous ? :

- plusieurs par jour 1 par jour 2 à 3 par semaine
 1 par semaine 1 par mois jamais

- Si non, aimeriez-vous que quelqu'un vienne vous voir à domicile? : oui non

Si oui, dans quel but : aide administrative visite de courtoisie (DECLICC)

autre :

- En cas de problème, avez-vous quelqu'un sur qui vous pouvez compter ? oui non

Merci de bien vouloir déposer ce questionnaire à la mairie de votre domicile avant le 30 avril
Ce questionnaire est strictement anonyme

Pour obtenir des renseignements sur les aides ou services déjà existants, contactez :

Le centre social DECLICC
98 route de la Combe – Saint-Etienne-de-Cuines
Tél. 04.79.56.35.06

Ou le Centre Local d'Information et de Coordination
Tél. 04.79.64.45.31